

LA POSTE INVESTIT 450 MILLIONS D'EUROS DANS SON OUTIL INDUSTRIEL ET LOGISTIQUE COLISSIMO EN FRANCE

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe « La Poste 2030, engagée pour vous », La Poste poursuit sa transformation industrielle. Pour faire face à l'essor du e-commerce et à la forte augmentation du nombre de colis à trier et livrer, tandis que le nombre de lettres continue de décroître, elle entame le deuxième volet de son plan logistique démarré en 2018 et investit de nouveau à hauteur de 450 millions d'euros dans son outil de production. Avec un investissement total de 900 millions d'euros, La Poste ambitionne de trier et livrer 1 milliard de Colissimo par an d'ici 2030 et de demeurer le numéro 1 des solutions de livraison pour un e-commerce durable et accessible en France.

Explosion du e-commerce et du nombre de colis : un défi à relever

La crise sanitaire a accéléré le changement des habitudes de consommation : les e-acheteurs sont de plus en plus nombreux et leurs achats en ligne de plus en plus fréquents. 41,6 millions de Français achètent sur Internet, ce qui représente 1,5 million de plus qu'en 2019, selon la Fevad.

Dans ce contexte, les volumes de Colissimo à trier et livrer ont bondi de **près de 30% en un an**.

En 2020, le marché a progressé de 3 années en une. La stratégie d'investissements de La Poste dans son outil de production courrier-colis en France décidée en 2018 s'est révélée essentielle pour absorber cette croissance exceptionnelle. Il est désormais nécessaire d'envisager un deuxième volet du programme de modernisation industrielle afin d'être capable, d'ici **2030, de trier et livrer 1 milliard de colis par an**, soit deux fois plus qu'actuellement (471 millions de Colissimo en 2020).

Une croissance du marché protéiforme et des tendances émergentes

La croissance du marché a plusieurs origines. Les très grands clients de La Poste, **géants du e-commerce** recherchent des délais de livraison de plus en plus courts (en J+1).

Parallèlement, La Poste observe une croissance du marché des flux de petites marchandises en provenance d'Asie.

Enfin, la croissance est portée par l'essor du marché de la seconde main et l'émergence de nouveaux modèles, comme ceux issus de **l'économie circulaire entre particuliers**.

Une transformation industrielle démarrée en 2018

La Poste a décidé d'investir massivement, il y a 4 ans, pour renforcer et moderniser son outil industriel et logistique.

Ce premier investissement de 450 millions d'euros a déjà permis de faire sortir de terre 5 nouvelles plateformes de tri nationales et de consolider le réseau de transport et de distribution du courrier et des colis en France grâce à une soixantaine de sites créés ou modernisés.

Les nouvelles plateformes de tri sont équipées de machines de nouvelle génération capables de trier jusqu'à 40 000 colis à l'heure et concentrent plusieurs innovations au service de la performance, des conditions de travail et du respect de l'environnement.

Le déclenchement de ce plan industriel a permis à Colissimo d'être en capacité d'absorber les importants flux de colis générés par la crise sanitaire qui a accéléré la croissance du marché de 3 années en une en 2020, et même de gagner des parts de marché (de 47% à 50% de parts de marché).

Un 2^e investissement de 450 millions d'€ pour un outil logistique encore plus puissant

La Poste a décidé d'investir de nouveau de manière significative pour moderniser et renforcer son réseau en France. Hors immobilier, cet investissement s'élève à **450 millions d'euros sur 4 ans**. Il financera **5 grands projets logistiques dans 4 plaques géographiques** : dans l'Est, l'Ouest, le Sud-Ouest et le Sud-Est et plus de **100 projets** de modernisation et créations de sites de distribution sur l'ensemble du territoire.

Au-delà des plateformes de tri de colis, près de la moitié du montant sera en effet consacrée aux **plateformes de distribution courrier-colis**, soit plus d'une centaine d'établissements concernés, qui seront créés ou équipés de nouvelles machines.

Fort de ces nouvelles plateformes, le réseau Colissimo sera en mesure de livrer **90% du territoire en J+1**, délai qui devient une norme du marché.

L'innovation au service de la performance

La Poste capitalise sur son avance technologique et continue à injecter de l'innovation dans ses plateformes logistiques.

Ses **nouveaux trieurs automatisés** sont 3 fois plus rapides que ceux de la génération précédente. Une technologie appelée « **by-pass** » crée un raccourci pour les colis sur les carrousels de tri pour rejoindre leur quai de départ et leur destination encore plus rapidement.

Le **flashage automatique** sur les six faces des colis se généralise et des **bras articulés** surmontés de tapis roulants améliorent les conditions de travail des opérateurs qui chargent et déchargent les camions. Enfin, l'utilisation de **l'intelligence artificielle** permet un gain de temps et une optimisation dans la définition des tournées de distribution.

Un plan de modernisation au bénéfice des postiers

Tout comme pour le premier volet du plan industriel, une attention particulière sera portée à l'emploi et aux conditions de travail des postiers.

En termes d'**emploi** : la croissance de l'activité de Colissimo permet de générer des centaines d'emplois directs et indirects et de contribuer au maintien de milliers d'emplois de facteurs, qui subissent une baisse continue de leur activité de distribution du courrier. Certaines activités auparavant réalisées par des entreprises logistiques et de livraison partenaires seront ainsi ré internalisées. Colissimo n'aura donc plus que **11% de son activité sous-traitée** (hors transport), contre 19% aujourd'hui, le taux déjà le plus bas du secteur.

En termes de **conditions de travail** : les travaux de rénovation et de modernisation des sites intégreront les innovations favorables aux conditions de travail des collaborateurs : bras articulés, diminution des tâches manuelles, outils d'aide à la manutention. Ces outils, dont certains sont

développés spécialement pour La Poste, représentent un investissement de plusieurs millions d'euros.

Des **formations** seront proposées à chaque opérateur et de nouveaux métiers sont créés dans les grandes plateformes de tri, par exemple : équipier spécialisé ou superviseur traitement.

Une empreinte carbone au colis toujours plus faible

Forte de son **statut d'entreprise à mission**, La Poste poursuit ses actions en matière de réduction de l'empreinte carbone de chaque colis grâce aux efforts réalisés aussi bien sur l'acheminement que sur la réussite de livraison et le dernier kilomètre.

Pour l'acheminement, le déploiement des liaisons en **caisses mobiles**, couplé au **rangement des colis sans chariots** permet d'emporter 30% de colis en plus sur une même liaison. Ce mode de transport devrait permettre à La Poste d'éviter 70 000 tonnes de CO₂/an dès 2025.

La Poste accélère également dans l'utilisation de carburants alternatifs : les camions au Gaz Naturel Véhicule (**GNV**) émettent 10 à 15% de CO₂ en moins et rejettent près de 90% de polluants atmosphériques (particules et NOx) en moins. D'ici 2025, 25% des liaisons nationales de transport devraient s'effectuer au GNV et au bio GNV.

En réussissant **95% des livraisons dès le premier passage** du livreur, Colissimo évite les kilomètres inutiles.

Enfin, pour les trajets du dernier kilomètre, La Poste poursuit l'électrification de son parc de véhicules avec l'acquisition de **4 500 véhicules électriques supplémentaires**.

L'ensemble de ces actions permettent à Colissimo d'atteindre une empreinte carbone par colis parmi les plus faibles du secteur : **seulement 420g de CO₂ par Colissimo livré en France**, soit l'équivalent de 4 km parcourus par une voiture thermique.

Pour rappel, La Poste compense depuis 2012 ses émissions carbone résiduelles par le financement de projets de compensation en France et dans le monde.

Avec une stratégie ambitieuse de développement et un deuxième investissement financier de 450 millions d'euros, La Poste se dote d'un outil logistique puissant en France pour répondre aux besoins des clients et de la société.

Pour Philippe DORGE, Directeur Général Adjoint du Groupe La Poste, en charge de la Branche Services Courrier Colis, *« Avec ce nouveau plan, près de 900 millions d'euros auront été investis sur dix ans par le Groupe La Poste en France, dans son outil Colissimo ; c'est une preuve de l'engagement du groupe au bénéfice de ses clients, pour les postiers et pour l'environnement. Plus que jamais, le e-commerce devient le moteur de la croissance de nos activités postales. »*

Pour Jean-Yves GRAS, Directeur Général de Colissimo : *« Ce plan d'investissement marque une nouvelle étape dans notre stratégie de croissance et nous permet de conforter notre place de numéro 1 du colis en France. Il nous permettra de répondre aux attentes de tous nos clients, e-commerçants, particuliers et entreprises, en leur apportant un haut niveau de qualité de service et une pratique responsable du e-commerce. »*

Annexe : « PEAK PERIOD 2021 »

LA POSTE SE PREPARE POUR GERER LE RUSH DES COLIS DE FIN D'ANNEE

Des volumes de colis élevés en novembre-décembre

Après une fin d'année 2020 record, La Poste prévoit de gérer de nouveau des volumes très forts : **entre 100 et 120 millions de Colissimo en novembre et décembre 2021.**

Entre **2 et 3 millions de Colissimo devraient être livrés chaque jour** avec un pic de **4 millions attendu mi-décembre.**

Dans les autres entités colis du groupe en France :

Les filiales du Groupe La Poste, Chronopost et DPD, prévoient également une augmentation des volumes colis :

- **Chronopost**, spécialiste français de la livraison express aux particuliers et aux entreprises, prévoit sur la durée de la Peak Period une croissance de 5 à 10% par rapport au reste de l'année, dont un pic d'activité à 1,4 million fin novembre.
- **DPD France**, au service des entreprises et des particuliers, s'attend à des volumes comparables à l'année dernière, avec des volumes qui devraient passer de 400 000 colis par jour à plus de 500 000 colis.

Dans le monde :

DPDgroup, premier réseau de livraison de colis en Europe, prévoit de livrer **370 millions de colis sur la durée de la Peak Period**, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à 2020. Jusqu'à 13,6 millions de colis seront distribués dans le monde les jours les plus forts.

Des moyens humains et logistiques renforcés

Pour traiter et distribuer tous les colis confiés à La Poste, plus de 100 000 postiers (facteurs, livreurs, opérateurs de tri colis, chargés de clientèle dans les bureaux de poste...) seront mobilisés et soutenus par **6 000 saisonniers** recrutés sur la période de novembre-décembre.

Les **5 plateformes de tri colis ultra-modernes** récemment ouvertes en France (La Buisnière dans le 38, Douvrin dans le 62, Le Thillay dans le 95, Les Arcs sur Argens dans le 83, Montereau-sur-le Jard dans le 77) permettent d'augmenter la capacité de tri de Colissimo de 900 000 colis par jour. Parmi ces plateformes Colissimo, la plus grande de France, ouverte en avril dernier à Montereau-sur-le-Jard peut traiter jusqu'à 40 000 colis par heure.

Par ailleurs, pour garantir le transport de tous les Colissimo, **500 liaisons routières quotidiennes supplémentaires** seront déployées. A noter que La Poste réussit à maintenir un nombre de liaisons supplémentaires stable depuis 2019 malgré la hausse des volumes de colis, grâce à l'optimisation des chargements.

Des services pour une livraison réussie

Pour faciliter l'envoi ou la livraison de son colis, plusieurs services sont proposés par La Poste :

- **Plus de 33 000 lieux pour récupérer son colis à moins de 5 km de chez soi** : toute l'année, il est possible de récupérer son colis dans les 17 000 points de La Poste. Pickup, 1^{er} réseau de relais en France propose 16 000 relais installés chez les commerçants ainsi que 500 consignes qui permettent le retrait de son colis dans de nombreuses villes en France, dans des lieux de passage bénéficiant d'une amplitude horaire large.
- **Le deuxième passage du facteur** : 95 % des Colissimo sont livrés à domicile dès le premier passage du facteur, les 5 % restants bénéficieront d'une seconde livraison à domicile en cas d'absence du destinataire. Un avis sera déposé dans la boîte aux lettres de celui-ci qui pourra faire part de son choix sur laposte.fr ou sur l'application La Poste pour le nouveau jour de livraison (dans les 6 jours ouvrés) ou demander une mise en instance dans un point de contact de son choix. Sans choix de sa part, une seconde livraison sera systématiquement effectuée le lendemain à son domicile.
- **L'envoi de colis depuis sa boîte aux lettres** : pour envoyer un colis, il suffit de le déposer dans sa boîte aux lettres personnelle normalisée et le facteur passe le chercher. L'affranchissement du colis se fait la veille de l'envoi avant 23h sur laposte.fr ou sur l'application La Poste. L'étiquette Colissimo est à imprimer puis à coller sur son propre emballage. Enfin, le colis est à déposer dans sa boîte aux lettres avant 8h le lendemain matin.
- **Des services en ligne sur laposte.fr** : l'affranchissement de ses colis grâce à l'assistant d'envoi, la présence de plus de 80 000 références sur la boutique autour de l'emballage, la papeterie et des idées cadeaux, l'impression de timbres aux couleurs des fêtes, le suivi et la modification de ses livraisons, l'accès aux horaires d'ouverture des bureaux de poste...

Une empreinte environnementale maîtrisée

Malgré une croissance constante des colis, La Poste veille à toujours réduire ses émissions et son impact environnemental, depuis 2012. Des solutions contribuent à limiter cet impact sur chaque étape de la chaîne logistique et transport comme par exemple :

- Les véhicules électriques : La Poste possède la première flotte de véhicules électriques d'Europe avec plus de **37 000 véhicules** ;
- L'utilisation de **800 caisses mobiles** qui permettent de maximiser la capacité d'emport et de mutualiser certaines liaisons
- Une **nouvelle méthode de chargement** appelée « vrac rangé » (empilement des colis dans les remorques sans chariots)
> La combinaison de l'utilisation des caisses mobiles et du vrac rangé permet d'emporter 4 000 colis, versus 1 300 dans une semi-remorque chargée classiquement.
- L'utilisation des premières **plateformes multiflux** qui permettent d'augmenter la mutualisation les flux courrier et colis et donc de diminuer le nombre de camions sur les routes.

Enfin, La Poste favorise l'émergence **d'une filière d'emballages colis responsable** et travaille avec les fabricants pour développer des emballages réutilisables et éco-conçus. C'est par exemple le cas à travers son partenariat avec la startup Hipli, conceptrice d'emballages réutilisables.



A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le Groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, GeoPost, Grand Public et Numérique, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte. Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40% à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France. Avec son plan stratégique « **La Poste 2030, engagée pour vous** », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.